|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications**  **Bureau de la Normalisation des Télécommunications** | |
|  |  | Genève, le 2 janvier 2024 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 168** | **Aux:**  – Administrations des États Membres de l'Union;  – Membres du Secteur de l'UIT-T;  – Associés de l'UIT-T;  – Établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| **Contact:** | **Vijay Mauree** |
| **Tél.:** | +41 22 730 5591 |
| **Télécopie:** | +41 22 730 5853 |
| **Courriel:** | [tsbevents@itu.int](mailto:tsbevents@itu.int) | **Copie:**  – Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T;  – Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;  – Au Directeur du Bureau des radiocommunications;  – Aux Directeurs des bureaux régionaux de l'UIT |
| **Objet:** | ***Série de webinaires sur les modèles de coûts pour des services de données abordables Épisode 1: Bonnes pratiques relatives à l'utilisation en partage des infrastructures pour la fourniture de services de données financièrement abordables (Réunion entièrement virtuelle, 7 février 2024)*** | |

Madame, Monsieur,

Le [Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les modèles d'établissement des coûts relatifs à des services de données financièrement abordables](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/cd/Pages/default.aspx) a pour mission d'analyser la chaîne d'approvisionnement des télécommunications/TIC, ainsi que les différents modèles de coûts et les différentes stratégies de tarification utilisés pour les services de données mobiles et les services Internet; il est également chargé d'étudier les aspects liés aux politiques, à l'économie, à la réglementation et à la normalisation liés aux modèles d'établissement des coûts pour des services de données abordables, y compris les bonnes pratiques sur les méthodes d'établissement des coûts et les modèles économiques. Dans le cadre de ses activités, le groupe spécialisé organise une série de webinaires sur les **modèles de coûts pour des services de données abordables**, au cours du premier semestre de 2024. Ces webinaires porteront sur les domaines d'intérêt actuellement à l'étude.

Le premier épisode de la série s'intéressera aux *Bonnes pratiques relatives à l'utilisation en partage des infrastructures pour la fourniture de services de données financièrement abordables*. Il sera diffusé le **7 février 2024**.

La mutualisation des infrastructures fait partie des mesures stratégiques qui ont contribué à réduire le prix des services de télécommunication. La [Recommandation UIT-T D.264](https://www.itu.int/rec/T-REC-D.264-202004-I/fr) propose un ensemble de méthodes possibles visant à aider les fournisseurs de services de télécommunication à réaliser des économies et à accroître l'efficacité grâce à l'utilisation en partage des infrastructures de télécommunication, y compris l'utilisation en partage des infrastructures passives et actives. La Recommandation évalue à 30% les économies qu'il est possible de réaliser en mutualisant les infrastructures passives, ces économies pouvant atteindre 50 à 60% lorsque les infrastructures actives sont utilisées en partage.

On entend par utilisation en partage des infrastructures (passives et actives) le processus par lequel plusieurs opérateurs partagent des infrastructures pour fournir un service mobile aux utilisateurs finals. Le partage des infrastructures passives renvoie au partage des éléments passifs de l'infrastructure de réseau (pylônes, sites, armoires, systèmes d'alimentation électrique et de climatisation), tandis que, dans le cas des infrastructures actives, il s'agit de mutualiser des éléments actifs du réseau d'accès radioélectrique (antenne ou contrôleur de réseau d'accès radioélectrique (RNC), par exemple).

Entre autres objectifs, ce webinaire intitulé "Bonnes pratiques relatives à l'utilisation en partage des infrastructures pour la fourniture de services de données financièrement abordables" se veut un panorama des bonnes pratiques sur les modes d'utilisation en partage des infrastructures, en présentant des exemples mis en œuvre dans différents pays, et porte sur l'équilibre à trouver dans la mise en place des mesures d'incitation, qui doivent favoriser l'efficacité des investissements dans l'infrastructure sans nuire à la concurrence, et sur des recommandations qui pourraient être envisagées par le groupe spécialisé travaillant sur cette question.

Les prochains webinaires prévus sont les suivants:

1) Février 2024 – Mesures d'incitation politiques et économiques visant à promouvoir l'accessibilité financière.

2) Février 2024 – Les externalités et leurs effets sur le coût du large bande.

3) Mars 2024 – Réseaux d'accès radioélectriques ouverts et techniques d'optimisation des coûts.

4) Mai 2024 – Emploi du Fonds pour le service universel.

5) Juin 2024 – Technologies nouvelles pour la connectivité sur le dernier kilomètre: satellite (mobile spatial), bande VE, Communications optiques en espace libre (FSOC), etc.

La participation à ces webinaires est ouverte aux États Membres, aux membres du Secteur, aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participants aux travaux de l'UIT, ainsi qu'à toute personne d'un pays membre de l'Union qui souhaite contribuer aux travaux, y compris les membres d'une organisation internationale, régionale ou nationale.

Toutes les informations utiles relatives à ce premier épisode et aux épisodes suivants (programme, intervenants, liens pour l'inscription, modalités de connexion à distance) seront publiées sur la **page d'accueil principale** à l'adresse: <https://www.itu.int/en/ITU-T/webinars/amd-iic/Pages/default.aspx>. Les participants sont priés de consulter régulièrement la page web pour prendre connaissance des dernières informations.

Nous nous réjouissons à l'avance de votre participation et de vos contributions précieuses.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

A black and white text

Description automatically generatedSeizo Onoe  
Directeur du Bureau de la normalisation  
des télécommunications